

Communication

Bonnes pratiques en matière de développement durable

Un concours pour rendre Berne plus attrayante	2
Une télévision locale au service de la sensibilisation: <i>Onex_Autrement</i>	4
Des cartes postales: <i>Je fais la différence!</i>	6
Une exposition itinérante sur le développement durable	8
Le développement durable descend dans la rue: <i>Baden prépare son avenir...</i>	10
Communiquer en continu: <i>viTHAL-News</i>	12
Sensibiliser la population: <i>Agir pour la ville, ensemble</i>	14
Démarches participatives: <i>Quartiers 21</i>	16
Sensibiliser les petites communes: <i>réunions d'information et de formation</i>	18
Le canton soutient les communes (1): <i>réseau de compétence</i>	20
Le canton soutient les communes (2): <i>guide pour l'agenda 21 communal</i>	22
Sensibiliser l'administration cantonale: <i>séminaire pour les cadres</i>	24
Rapport sur le développement durable: <i>situation dans le canton d'Argovie</i>	26
Communication sur la stratégie cantonale de développement durable	28

Un concours pour rendre Berne plus attrayante



Description

Rendez Berne plus attrayante: tel a été le thème du grand concours lancé dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville de Berne. Parmi les 91 contributions remises, on a récompensé six projets et neuf idées réalisables à court, moyen ou long terme. Au total, 60000 francs de prix ont été attribués.

Lien avec le développement durable

Le but du concours était d'amener la population bernoise à approfondir l'idée qu'elle se faisait du développement durable. Il s'agissait également de l'inciter à participer activement au processus d'Agenda 21 en cours.

Mise en œuvre

Avant le lancement du concours en mai 2004, on a procédé à la recherche de sponsors et de partenaires, ainsi qu'à la préparation des tâches d'information du public. Un prospectus présentant le concours et l'Agenda 21 local a constitué le principal instrument d'information. Il a été diffusé par différents canaux (bulletin municipal, filiales Coop, centres de quartier, envois). Des affiches ont été placées dans le tram et dans la rue. Les participants devaient remettre leurs propositions sous la forme d'un poster A3 à A1, avec leurs commentaires, jusqu'à novembre 2004.

Les contributions ont ensuite été complétées avant d'être remises au jury: les services concernés de la Ville ont fait des commentaires ou amenés des précisions, et de la documentation a été jointe. Les douze membres du jury ont tenu compte de l'intérêt pour le développement durable, de l'intégration des acteurs concernés, ainsi que de l'originalité et de la forme de la présentation. On a également pris en considération la faisabilité et le coût des projets.

Les prix ont été remis lors d'une manifestation publique. Plus de 500 personnes ont découvert les différentes contributions dans le cadre d'une exposition, qui leur a aussi permis de choisir leur projet préféré.

Le montant des prix n'a été versé qu'après l'élaboration d'un avant-projet écrit et d'un plan de financement, et la conclusion de contrats de projet. La réalisation a été accompagnée par des professionnels. Les projets se sont terminés par un rapport d'évaluation.

Résultats

Le concours a permis de mieux faire connaître la notion de développement durable et l'Agenda 21 local auprès de la population de la ville. Il a mis à jour des idées qui existaient déjà chez les citoyens. On a ainsi pu profiter de ce potentiel et faire participer la population.

La plupart des projets primés ont pu être réalisés avec succès. Les rapports d'évaluation ont par ailleurs permis de rassembler des expériences qui seront utiles pour d'autres projets.



Caractère exemplaire

L'exigence de participation a été remplie dans le sens où la population a pu intégrer ses idées à l'Agenda 21 local de manière ludique et créative. Cette mobilisation a été mise en évidence dans le cadre de l'exposition. Le public a pu se faire une idée plus concrète du développement durable grâce aux propositions présentées et à leur mise en œuvre. Il a également été possible d'impliquer les représentants de l'économie privée (comme sponsors ou comme membres du jury, notamment).

Evaluation

Le concours a touché de nombreuses personnes et les a incitées à élaborer et présenter des idées très diverses, auxquelles elles pensaient parfois depuis longtemps. La manifestation publique a favorisé les échanges, ce qui a renforcé le réseau d'acteurs. L'écho positif reçu par le concours est aussi dû à la qualité des partenaires choisis pour les tâches d'information.

Sur le plan politique, le thème très vaste du concours et l'absence d'objectifs mesurables ont toutefois quelque peu tempéré l'accueil réservé aux mesures.

Groupes cibles

La population dans son ensemble

Coûts

150 000.– CHF au total (60 000.– de prix; le reste a été consacré aux dépenses de matériel et de personnel)

Financement

100 000.– CHF par la Ville de Berne
50 000.– CHF par divers sponsors (entreprises, Confédération, canton)

Lieu

Ville de Berne

Réalisation

Mars 2004 à décembre 2006

Contact

Marianne Brunner – Agenda 21 local,
Service de l'environnement et des denrées alimentaires de la Ville de Berne
Brunngasse 30, case postale 124, 3000 Berne 7
Tél. 031 321 72 66, Fax 031 321 72 68 – lokaleagenda21@bern.ch

Information

www.bern.ch/leben_in_bern/sicherheit/umweltschutz/la21/

Projets comparables connus

- En 2002–2003, le Service d'urbanisme de la Ville de Zurich a organisé un concours intitulé *pour une Zurich durable*, dans le but de rassembler des idées et des projets novateurs pour le développement de la Ville: www.stadtentwicklung-zuerich.ch
- En 2005–2006, l'Agenda 21 local de la Ville de Berne a lancé un concours de courts-métrages sur le thème *Réduire le CO₂ – et maintenant?*: www.klimafilm.ch

Une télévision locale au service de la sensibilisation: *Onex_Autrement*



Description

Dans le cadre de l'Agenda 21 d'Onex, la chaîne de télévision *Canal Onex* a diffusé, entre octobre 2004 et décembre 2005, quinze émissions sous le titre *Onex_Autrement*. Celles-ci ont abordé des thèmes relatifs au développement durable dans différents domaines comme l'énergie, les déchets ou l'alimentation, en lien avec l'Agenda 21 de la Ville. En 2007, dix nouvelles émissions sont en cours de réalisation (forum participatif, achats responsables, écogestes, tourisme, mobilité, etc.).

Lien avec le développement durable

Les thèmes traités sont le plus souvent inspirés d'actions et de problèmes concrets de la commune, mais se situent parfois aussi dans le contexte général du développement durable. Ces émissions sensibilisent ainsi les habitants d'Onex au développement durable et à ses diverses dimensions tout en présentant des actions propres à la ville, avec comme points forts le global, le local et les écogestes.

Mise en œuvre

Les émissions sont le fruit de la collaboration entre la Ville d'Onex et un mandataire. Celui-ci est responsable du tournage et du montage, alors que la Ville fournit le travail de conception et d'organisation. Une émission de six à huit minutes demande environ trois jours de travail. Elle consiste tout d'abord en une introduction, où s'expriment des experts externes et des responsables de la Ville. Elle montre ensuite des actions à Onex, suivies de recommandations: les écogestes. Elle complète le thème par des annonces de projets d'avenir dans la ville.

Ces émissions sont diffusées plusieurs fois et publiées sur le site Internet de la commune. Leur collection complète a été mise à la disposition des écoles primaires d'Onex et du Département cantonal de l'instruction publique. Le partage en deux étapes a été prévu délibérément pour obtenir un impact plus durable sur les téléspectateurs.

Résultats

Ces émissions mettent en évidence ce que la Ville entreprend en faveur du développement durable. Elles invitent les habitants à devenir actifs en leur montrant ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes, tout en réalisant des économies. Une enquête a révélé que les citoyennes et citoyens s'intéressent beaucoup à ces émissions et apprécient que l'administration s'adresse à eux directement. Un sondage d'opinion sur *Canal Onex* a montré que près de la moitié des habitants regardent la télévision locale. Quelque 12% des téléspectateurs ont cité *Onex_Autrement* comme émission préférée.

Caractère exemplaire

L'utilisation ciblée de la télévision locale est un bon moyen d'atteindre le grand public. La proximité des thèmes abordés avec la vie locale et quotidienne a permis aux citoyens de s'identifier au contenu et d'augmenter leur sentiment d'appartenance à la commune. On leur a montré de façon concrète et simple comment ils peuvent contribuer personnellement à résoudre les problèmes locaux et mondiaux. Ils savent ainsi qu'ils jouent un rôle central pour l'Agenda 21.



Evaluation

La communication directe avec la population a donné de bons résultats grâce au média audiovisuel. Elle a permis d'atteindre un nombre relativement important de personnes, dans une commune qui compte une population étrangère d'environ 35%. Le fait de s'adresser aussi à des gens qui ne savent pas lire ou ne lisent pas de journaux est une autre force de cette action.

Pour que le succès soit au rendez-vous, il est capital que les émissions fassent intervenir des personnes issues de la commune et que les mesures cadrent avec la politique communale.

Groupes cibles	Le grand public d'Onex
Coûts	46 000.– CHF pour 25 émissions
Financement	15 000.– CHF par la Confédération (ARE) 12 000.– CHF par le canton de Genève, le solde par la Ville d'Onex
Lieu	Onex (GE)
Réalisation	1 ^{er} étape I de septembre 2004 à décembre 2005 I 2 ^e étape I dès janvier 2007
Direction du projet	Frédérique Haessig, coordinatrice de l'Agenda 21
Contact	Frédérique Haessig – Ville d'Onex, Agenda 21 27, chemin Charles Borgeaud, 1213 Onex Tél. 022 879 59 59, Fax 022 879 59 55 – f.haessig@onex.ch
Information	www.canalonex.ch – www.onex.ch
Projets comparables connus	La chaîne de télévision française <i>Direct 8</i> diffuse chaque semaine l'émission <i>Touche pas ma planète</i> , consacrée au développement durable. Davantage d'informations sous: www.direct8.fr/emissions/touche_pas_a_ma_planete/

Des cartes postales sur le thème du développement durable: *Je fais la différence!*



Description

Dans le cadre de *Juragenda 21*, l'Agenda 21 du canton du Jura, quatre cartes postales ont été imprimées. Elles suggèrent des actes quotidiens durables dans les domaines de la mobilité de loisirs, de la consommation, de l'énergie et du logement. Réalisables sans grands efforts, ces gestes concrets ont été décrits de manière détaillée sur le site Internet du canton. La diffusion des cartes postales a été soutenue par une campagne médiatique.

Lien avec le développement durable

Cette action a fourni à la population des conseils concrets pour mieux contribuer au développement durable. Les domaines choisis englobent les trois dimensions du développement durable et sont compatibles avec le *Juragenda 21* et la politique du canton.

Mise en œuvre

Les cartes sont le fruit d'une collaboration entre les responsables de *Juragenda 21* et un atelier de graphisme. Illustré, leur recto décrit brièvement, à l'aide de chiffres, un comportement non durable. Suit une recommandation (en gras) sur la manière de remédier à cette situation. Le verso laisse la place aux messages personnels. D'autres recommandations ont été publiées en complément sur Internet.

Au total, 12 000 exemplaires (3000 par domaine) ont été imprimés. Ils ont été déposés aux guichets cantonaux, dans les bibliothèques et les musées. Ils peuvent toujours être commandés sur Internet. Une campagne médiatique de trois semaines a été lancée en été 2006. Des articles de journaux, la radio locale jurassienne, des affiches et des annonces ont signalé cette action. Pendant cette période, la campagne était aussi visible sur la page d'accueil du site Internet du canton.

Résultats

L'objectif principal était de sensibiliser la population à *Juragenda 21* et au développement durable. La combinaison de la campagne médiatique et des cartes a pu garantir la diffusion de l'information sur tout le territoire cantonal. Diverses réactions révèlent que les recommandations parues dans la presse, en particulier, ont rencontré un écho positif. Il reste à déterminer dans quelle mesure la population a pu faire le lien entre *Juragenda 21* et ces recommandations.

Caractère exemplaire

Les cartes sont efficaces grâce à leur message clair et à leurs comparaisons chiffrées aisément compréhensibles. Les recommandations sont le plus souvent faciles à appliquer au quotidien et susceptibles de concrétiser le concept de développement durable. Les cartes postales devaient dans un premier temps attirer sur ce thème l'attention du plus grand nombre. Une campagne ciblée, à la radio et dans la presse, a ensuite permis d'approfondir les thèmes.



Evaluation

La coopération avec les médias, qui ont mis gratuitement de la surface publicitaire à disposition, a été un facteur de succès important. Elle a permis d'atteindre un large public à peu de frais. Une distribution active autour de stands ou des actions de rue auraient encore pu accroître les effets de cette campagne.

Groupes cibles

Grand public

Coûts

Env. 20 000.– CHF pour la campagne et pour l'impression des cartes postales et des affiches
Travail: env. 2 mois à 50%

Financement

Canton du Jura

Lieu

Canton du Jura

Réalisation

Tirage des cartes de décembre 2005 à juin 2006
Campagne médiatique du 29 mai au 18 juin 2006

Contact

Rosalie Beuret – coordinatrice de *Juragenda 21*
2, rue des Moulins, 2800 Delémont
Tél. 032 420 53 10, Fax 032 420 53 11 – secr.sat@jura.ch

Information

www.juragenda21.ch

Projets comparables connus

La Ville de St-Gall a publié en 2003 les résultats du concours *Avant qu'il ne soit trop tard...* sur des cartes postales et des affiches. Il est possible d'obtenir des informations à ce sujet au Bureau de l'Agenda (Agenda-Büro), Service de l'environnement et de l'énergie. www.umwelt.stadt.sg.ch

Une exposition itinérante sur le développement durable



Description

En collaboration avec l'Association Agenda 21 local de l'agglomération d'Interlaken, le canton de Berne a réalisé une exposition itinérante sur le développement durable, composée de quatre panneaux d'information. Un panneau supplémentaire présente une comparaison entre cinq cantons. Deux dépliants complémentaires sont également disponibles. L'exposition est mise gratuitement à la disposition des communes, associations et partis politiques intéressés.

Lien avec le développement durable

Cet ensemble fournit à un large public, sous une forme compréhensible, un choix d'informations sur le développement durable. On a ainsi créé une offre de base pour faire connaître cette notion auprès de la population.

Mise en œuvre

C'est l'Association Agenda 21 local de l'agglomération d'Interlaken qui a donné l'impulsion pour cette exposition. La réalisation a bénéficié du soutien professionnel et financier de l'Office cantonal de la coordination environnementale et de l'énergie. Le contenu a fait l'objet de choix concertés et conformes à la *Stratégie pour le développement durable* du Conseil fédéral.

Les personnes intéressées peuvent emprunter gratuitement cette exposition d'intérieur à l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie (moyennant un dépôt de 100 francs et un justificatif d'assurance RC). L'idéal est de l'intégrer à une manifestation plus importante qui aborde les aspects locaux du développement durable ou d'autres thèmes spécifiques. A Interlaken, par exemple, elle a été complétée par des informations sur l'utilisation régionale du bois, l'énergie et les spécialités alimentaires locales. Cette exposition devrait être encadrée par une personnalité locale disposant de connaissances de base sur le développement durable.

Résultats

A ce jour, l'exposition a été présentée à quatre endroits dans différents contextes et complétée par diverses activités: dans le cadre de l'exposition professionnelle d'Interlaken, lors d'une réunion de parti, dans une commune et lors d'une manifestation de l'Association des administrateurs et inspecteurs bernois de chantier. Les organisateurs ont particulièrement apprécié la mise à disposition d'informations de base déjà prêtes.

Caractère exemplaire

Cette exposition itinérante présente à un large public des connaissances de base sur le principe du développement durable. Elle explique en particulier que le développement durable ne se limite pas à la protection de l'environnement. Les panneaux permettent une grande flexibilité. Ils offrent aux organisateurs la possibilité de montrer leurs propres activités en matière de développement durable.



Evaluation

Les coûts d'élaboration ont été faibles et les frais d'utilisation sont également très modestes, puisque les panneaux sont simples à installer. Du point de vue du contenu, l'exposition est facile à compléter. Elle offre des informations de base très claires et utilisables de multiples façons. Un complément sur le même thème ou des éléments concrets supplémentaires peuvent étendre considérablement l'information fournie.

Groupes cibles

Grand public

Coûts

Coût de production: 16 000.– CHF; prêt gratuit (dépôt 100 CHF)

Financement

Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne

Lieu

Canton de Berne

Réalisation

L'exposition est disponible depuis août 2005.

Contact

Monique Kissling-Abderhalden – Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne
Reiterstrasse 11, 3011 Berne
Tél. 031 633 36 55, Fax 031 633 36 60

Information

www.be.ch/ae/

Le développement durable descend dans la rue: *Baden prépare son avenir...*



Description

En automne 2005, pendant trois semaines, des manifestations et des actions consacrées au développement durable ont été organisées à Baden. Slogan: *Baden prépare son avenir...* Le programme proposait des installations, des expositions (notamment sur la vision que les enfants et les jeunes ont de l'avenir de leur ville), des stands au marché, des films, des conférences, des excursions, des tables rondes et même un cours de cuisine.

Lien avec le développement durable

La manifestation avait pour but d'inciter la population à commencer à modifier son mode de vie. Elle devait aussi faire connaître le développement durable dans toute sa diversité, de manière ludique et à l'aide d'exemples. Elle présentait en outre les projets mis en œuvre à Baden dans ce domaine et ce qu'ils signifient pour la ville.

Mise en œuvre

C'est le Service d'écologie urbaine qui a initié et coordonné cette manifestation. Une équipe de projet a défini les objectifs (p. ex. mettre en évidence le concept de développement durable et les activités en sa faveur à Baden). Des idées ont été recueillies en collaboration avec les divers groupes d'intérêts. On a structuré et pondéré ces idées, puis défini les responsabilités. L'organisation s'est ensuite déroulée de façon bilatérale, entre le Service de l'écologie urbaine et les services compétents. Le thème a été communiqué aux écoles une année à l'avance, avec diverses suggestions pédagogiques.

Le panneau indicateur du développement durable a constitué un élément important des semaines thématiques. Situé en un lieu central, il a signalé les projets en cours à Baden et les diverses manifestations. Un jeu du développement durable, installé en plein air, permettait quant à lui d'approcher ce thème de manière ludique.

Le programme de la manifestation a été envoyé à tous les ménages. Des affiches et des vitrines ont également attiré l'attention du public. Sur les sites du projet, des cartes postales gratuites présentaient les différentes réalisations. Des reportages ont précédé et suivi chaque manifestation.

Résultats

Avec *Baden prépare son avenir...*, le Service de l'écologie urbaine a pu mieux se positionner au sein de l'administration. Il a aussi suscité une réflexion sur le thème du développement durable auprès du public et des politiciens. Depuis, le développement durable figure en bonne place dans les objectifs de législature. Ces semaines, qui ont fait connaître les domaines dans lesquels il est mis en œuvre à Baden, ont montré comment on peut le mesurer, tout en incitant à l'action individuelle. La fréquentation des manifestations a été variable. Au jeu du développement durable, quelque 2000 personnes – dont bon nombre de jeunes – ont joué symboliquement à maintenir l'équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.



Caractère exemplaire

Au cours de ces semaines thématiques, le développement durable est devenu un événement qui a pu faire l'objet d'une communication interactive et ludique. La vaste palette d'activités a montré que ce concept recouvre une réalité très riche et qu'il concerne chacun dans sa vie de tous les jours. Les attractions organisées dans l'espace public (p. ex. panneau indicateur et jeu du développement durable, fêtes) ont permis d'attirer l'attention des passants sur ce thème.

Evaluation

Les multiples manifestations et attractions – en particulier les installations – ont touché un public varié. Mais elles ont aussi confirmé qu'il est difficile de confronter la population à ce thème abstrait et que les gens sont souvent peu disposés à mener une réflexion approfondie. Un facteur primordial de succès consiste à choisir des dates qui concurrencent le moins possible d'autres manifestations. Une bonne visibilité et une présentation répétée des contenus sont déterminantes pour l'efficacité de l'information.

Groupes cibles

Ensemble de la population

Coûts

Impressions et envois, honoraires de mandataires externes, apéritifs et installations: 27000.– CHF
Env. 30% de poste de janvier à septembre 2005

Financement

Ville de Baden et *Naturama* (achat du jeu du développement durable)

Lieu

Ville de Baden

Réalisation

Semaines thématiques: du 24 août au 17 septembre 2005; presque une année pour les préparatifs

Contact

Corinne Schmidlin – Ecologie urbaine
Badstrasse 4, 5400 Baden
Tél. 056 200 82 57, Fax 056 200 83 67 – stadtoekologie@baden.ag.ch

Information

www.baden.ch/stadtoekologie/ (pas d'informations sur les semaines thématiques)

Projets comparables connus

La *Fête du développement durable* a lieu à Genève chaque année depuis 2002, dans le cadre de l'Agenda 21 du canton et de la Ville. Pendant deux jours, elle invite le public, les groupes d'intérêts, les collectivités publiques et les entreprises à présenter à la population des actions efficaces et simples à réaliser dans l'optique du développement durable. Des forums, des ateliers et d'autres manifestations (théâtre de rue, concerts, etc.) sont également organisés. www.ville-ge.ch/agenda21/ – www.geneve.ch/themes/ (développement durable)

Communiquer en continu: *vi*THAL-News



Description

L'association Thal a informé en continu sur les activités du projet *vi*THAL à l'aide d'un site Internet mis à jour régulièrement et d'un bulletin bimestriel. Elle a encore élargi son offre d'information grâce à des contacts réguliers avec les médias. Trois sites supplémentaires proposent des informations sur les projets partiels *Naturpark Thal*, *vi*THAL bewegt et *Juraweg Thal* (parfois au-delà de la durée du projet).

Lien avec le développement durable

*vi*THAL correspondait à une région pilote du Programme d'action environnement et santé (PAES) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Son but principal était d'associer environnement et santé dans la vie quotidienne et de contribuer ainsi au développement durable. La région de Thal mettait l'accent sur la nature, mais elle a aussi réalisé des projets consacrés au mouvement, à l'alimentation, à la consommation, à l'agriculture et à l'économie locale (p. ex. hôtellerie et tourisme doux). L'offre d'information variée a éveillé l'intérêt de la population pour les quelque 20 projets particuliers. Elle l'a incitée à bouger davantage et à mieux s'alimenter.

Mise en œuvre

Le bulletin présentait les actualités sous la forme de brèves. Des informations plus détaillées étaient régulièrement ajoutées sur le site: nouveautés et annonces sur la page d'entrée, vue d'ensemble des projets, archives, etc. Trois autres sites indépendants étaient dédiés aux grands projets partiels (www.naturparkthal.ch, www.vithal-bewegt.ch et www.jurawegthal.ch).

Le groupe cible du bulletin a tout d'abord reçu un courrier lui proposant de choisir entre le bulletin électronique et sa version papier. Les médias et les envois directs ont attiré l'attention d'autres personnes sur l'existence du site Internet. Des dépliants et des sets de table dans les restaurants ont également fait passer l'information.

Plusieurs centaines de reportages et d'émissions de la radio régionale ont complété l'offre d'information électronique.

Résultats

Un sondage a montré qu'environ 80% de la population de la région connaissaient *vi*THAL. La moitié de ces personnes ont participé à des manifestations. Lors de certains événements (p. ex. *vi*THAL bewegt), on a compté jusqu'à 1500 participants. *vi*THAL a atteint une large couche de la population. Lors du sondage, la majorité des personnes ont évalué positivement l'ensemble du programme dans le canton (72% ont donné la note 5 ou 6) et estimé que *vi*THAL avait augmenté l'attrait de la région (88%). Le site Internet principal a été visité par quelque 2000 personnes chaque mois, contre 1000 pour les sites spécifiques aux projets. Près de 400 bulletins ont été envoyés six fois par année.



Caractère exemplaire

La combinaison des différents médias est particulièrement exemplaire. Elle a permis d'atteindre des personnes aux habitudes d'information très diverses. La continuité et l'actualité ont donné l'impression, sur plusieurs années, qu'il se passait quelque chose et a empêché que l'intérêt baisse dans la population. Afin de tenir compte du groupe cible choisi, toutes les informations étaient spécifiques à un projet, concrètes et axées sur l'action.

Les sites particuliers des grands projets individuels ont permis de s'adresser directement à des groupes d'intérêts spécifiques – parfois en dehors de la région (p. ex. touristes).

Evaluation

A côté des coûts de création et d'exploitation relativement faibles, on peut citer d'autres avantages comme l'actualité, la disponibilité permanente et la possibilité de combiner les médias électroniques avec d'autres modes de communication.

Le recours à divers médias a été un important gage d'efficacité. Les médias classiques ont atteint le grand public local tandis qu'Internet a plutôt fait connaître le projet au-delà de la région. Le site a en outre facilité les reportages, suscité l'attention et permis d'informer en détail. Il aurait toutefois pu être mieux mis en réseau avec d'autres sites.

Groupes cibles

Grand public, politiciens, services cantonaux et experts

Coûts

Programmation et mise en forme du site viTHAL: 5000.– CHF,
pour les autres sites du projet: 3000.– à 4000.– CHF
20% de poste pour les relations publiques

Financement

Près de la moitié par la Confédération (OFSP)
et le reste par des sponsors régionaux (communes, banques et particuliers)

Lieu

Région de Thal et canton de Soleure

Réalisation

2001 à 2006

Contact

Hans Weber – Association Région Thal
Tiergartenweg 1, case postale 255, 4710 Balsthal
Tél. 062 386 12 30, Fax 062 386 12 13 – info@regionthal.ch

Information

www.vithal.ch

Projets comparables connus

Les deux autres régions pilotes du PAES ont des offres d'informations analogues: les communes du Haut-Plateau de Crans-Montana, qui se concentrent sur la mobilité (www.paes-crans-montana.ch), et le quartier Telli de la ville d'Aarau, centré sur le logement (www.telli-quartier.ch).

Sensibiliser la population: *Agir pour la ville, ensemble*



Description

La Ville de Genève s'adresse à la population avec une série de publications consacrées au développement durable. *Agir pour la ville, ensemble* et cinq autres brochures thématiques présentent des projets durables de l'administration communale et donnent ainsi un aperçu concret du développement durable et de ses domaines d'intervention.

Lien avec le développement durable

La Ville de Genève s'est fixé trois objectifs pour son Agenda 21: introduire un système de gestion environnementale pour l'administration, informer la population et élaborer des indicateurs du développement durable. Les publications présentées remplissent clairement le mandat d'information.

Mise en œuvre

La première brochure *Agir pour la ville, ensemble* est parue en 2005. A travers divers projets, elle montre le rayon d'action global de l'Agenda 21 et du développement durable de la Ville de Genève. Elle a été suivie en 2006 de cinq autres brochures centrées sur différentes thématiques: sport, énergie, mobilité, culture et nature en ville. Ces brochures sont le fruit d'une étroite collaboration entre l'Unité Agenda 21 et les cinq départements de la Ville qui ont chacun défini un sujet.

La brochure générale a été présentée lors de l'exposition *La Terre vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand en 2005 à Genève, les brochures thématiques à l'occasion de la *Fête du développement durable* de 2006. Elles sont diffusées lors de manifestations, sur des stands et aux guichets publics d'information de la Ville. Elles ont aussi été présentées par la Tribune de Genève. Elles peuvent être téléchargées depuis Internet.

Résultats

La population a bien accueilli ces publications lors de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand, visitée par environ 200 000 personnes, et lors d'autres manifestations.

Caractère exemplaire

Ces brochures à la réalisation plaisante et au format pratique incitent à lire et à étudier la question du développement durable. Avec les actions et les exemples concrets qu'elles mettent en évidence, elles facilitent la compréhension de ce thème et contribuent à une identification accrue avec la ville.



Evaluation

Ces brochures sont particulièrement utiles parce qu'elles familiarisent la population, grâce à des exemples, avec le développement durable et les activités de l'administration dans ce domaine. Elles valorisent également les services administratifs.

Le défi consistait à rendre tangible et compréhensible un thème abstrait, sans ennuyer. Il fallait aussi tenir compte à parts égales des différents départements, tant au plan du contenu que de l'étendue de leurs activités.

Groupes cibles

Population et, indirectement, administration

Coûts

44000.– CHF, env. 1 équivalent plein temps pendant quatre mois

Financement

Ville de Genève

Lieu

Ville de Genève

Réalisation

2005 à 2006

Contact

Claudine Dayer Fournet – Unité Agenda 21, déléguée à l'Agenda 21
Palais Eynard, rue de la Croix-Rouge 4, case postale 3983, 1211 Genève 3
Tél. 022 418 29 00, Fax 022 418 29 01 – agenda21@ville-ge.ch

Information

www.ville-ge.ch/agenda21/

Projets comparables connus

- Le Service du développement durable du canton de Genève a rédigé en 2005 20 fiches d'information qui donnent à la population des idées et des suggestions pratiques *pour une consommation responsable*. On peut se procurer ces fiches dans tous les magasins Migros ainsi que sur Internet. A ce jour, 23 000 exemplaires ont été distribués et l'écho auprès de la population est excellent. www.ge.ch/agenda21/
- L'Unité Agenda 21 de la Ville de Genève a mis en œuvre deux autres actions pour les employés de l'administration. Il est envisageable de les appliquer sous une forme modifiée à une couche plus large de la population, ainsi que dans les entreprises privées (www.ville-ge.ch/agenda21/):
 - 1 Sous le titre *Eco-verso*, des recommandations faciles à mettre en œuvre ont été imprimées au verso de la fiche de salaire des employés de l'administration. Les ressources existantes ont ainsi été exploitées de façon très efficace.
 - 2 Un fichier a été constitué dès 2002 pour mettre en œuvre le système de gestion environnementale. Il donne des recommandations concrètes sur le thème des achats, du papier, des déchets, de la santé, de la sécurité, de l'énergie et de la mobilité. Pour qu'elle puisse déployer tous ses effets, cette action devrait impérativement s'accompagner de mesures de communication. Les fiches sont également très utiles dans le domaine de la formation. Elles ont été reproduites dans le canton de Vaud sous une forme simplifiée. www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/developpement-durable-au-travail/

Démarches participatives: Quartiers 21



Description

Sous le nom de *Quartiers 21, la parole aux habitants*, la Ville de Lausanne a organisé, entre 2003 et 2005, une démarche participative, sur mandat de la Municipalité. Des propositions ont été recueillies auprès de la population pour améliorer la qualité de vie. Elles ont ensuite été structurées et condensées en un programme d'action.

Lien avec le développement durable

L'Agenda 21 de Lausanne, lancé en 1999, est décliné en sept volets. La démarche participative *Quartiers 21* s'inscrit dans le volet *Social et habitat*. Son but était de mettre en évidence le développement durable pour la population, de renforcer les structures de quartier et d'accroître la qualité de vie en intégrant les habitants. Il s'agissait en outre d'améliorer la collaboration entre autorités, politiciens et population et de renforcer le processus démocratique.

Mise en œuvre

La direction du projet *Quartiers 21* a été confiée au bureau privé *ecos* et à la CEAT (institut rattaché à l'EPFL). Trois services de l'administration étaient impliqués. Dans une première phase, l'ensemble de la population a été invité à exprimer ses préoccupations, opinions, désirs et idées pour améliorer la qualité de vie urbaine. Des ateliers d'innovation ont eu lieu d'avril à octobre 2003 dans dix quartiers de la ville. En complément, une rencontre a été organisée pour les jeunes, et d'autres pour la population étrangère. Dans la deuxième phase, jusqu'au printemps 2004, des commissions composées de représentants des ateliers d'innovation, de membres de groupes d'intérêt et d'experts ont structuré les propositions et en ont tiré des recommandations, au cours des quatre réunions des sept conférences de consensus thématiques. En automne 2004, les recommandations de la synthèse finale ont été soumises à une étude de faisabilité dans les services concernés de l'administration. Le résultat final est un programme d'action qui a été soumis à la Municipalité.

La population a été informée de la démarche par une lettre personnelle, par les journaux, la radio, la télévision, par des bulletins électroniques, par un site Internet et par diverses associations. Une grande manifestation d'ouverture a été organisée.

Résultats

La participation aux ateliers d'innovation a été réjouissante (près de 1000 personnes). Les quelque 160 propositions initiales ont permis de développer un programme d'action articulé en 37 projets dans trois domaines *Vivre ensemble*, *Habitat* et *Mobilité*. Certains projets réalisables à court terme ont déjà été mis en œuvre.

Cette démarche a déclenché une réflexion plus large sur le développement urbain et a concrétisé la signification de cette notion pour la ville. Certains projets municipaux ont pris une nouvelle orientation (p. ex. priorité à la construction de 3000 nouveaux logements urbains durables). Le processus a renforcé la collaboration entre population, administration et élus, et affiné la conscience politique des participants.



Caractère exemplaire

La démarche *Quartiers 21* a réussi à faire participer de nombreuses personnes à un processus commun de développement urbain. Elle a non seulement identifié des problèmes, mais aussi permis aux habitants, comme *experts des quartiers*, de s'exprimer sur leurs lieux de vie, d'habitat et de travail, en échangeant avec l'administration et les politiciens. Elle a également permis d'intégrer des personnes sans expérience politique.

Evaluation

La perspective à long terme et la création d'une bonne base pour le développement futur de la ville justifient l'investissement. Les mesures élaborées avec la participation de la population sont nettement mieux acceptées que celles décidées par les autorités communales. Il est important que les autorités et la population entretiennent cette *culture préventive*.

L'intégration de certaines catégories de population (p. ex. jeunes, familles monoparentales, élite intellectuelle, étrangers) a constitué un défi particulier. Il convient d'aller chercher ces personnes avec des méthodes adéquates et dans les structures qu'elles connaissent. On aurait pu être encore plus attentif à ces particularités. Il n'a pas non plus été facile d'intégrer la pensée plutôt générale de la population dans les structures sectorielles de l'administration. L'engagement important d'employés de l'administration et d'élus stimulants et charismatiques a été décisif pour la réussite de l'opération.

Groupes cibles

Ensemble de la population de la ville

Coûts

Crédit-cadre de près d'un million de CHF

Financement

Ville de Lausanne

Lieu

Ville de Lausanne

Réalisation

2003 à 2005

Contact

Françoise Chappuis – Service des études générales et des relations extérieures (SEGRE), Agenda 21
Escaliers du Marché 2, CP 6904, 1002 Lausanne
Tél. 021 315 24 36, Fax 021 315 20 04 – quartiers21@lausanne.ch

Information

www.quartiers21.ch
www.inter-act.ch/inhalt/pdf/forum.pdf (p. 19, développement urbain intégré à Bâle et Lausanne)

Projets comparables connus

- Dans la commune de Bernex (GE), cinq ateliers d'innovation consacrés à des thématiques prédéfinies ont permis en 2005 d'élaborer des idées pour le développement durable. Parmi celles-ci, 25 propositions concrètes ont été soumises à l'exécutif pour être inscrites à l'Agenda 21. www.bernex.ch
- A Bâle-Ville, le projet *Werkstadt Basel* a été mené de 1997 à 1999 sur mandat du Conseil d'Etat. Le but de cette démarche participative était d'augmenter la qualité de vie pour lutter contre le dépeuplement de la ville. Résultat de 38 ateliers d'innovation et de 25 conférences de consensus, quelque 200 idées de projet ont constitué le programme d'action. www.werkstadt-basel.ch

Sensibiliser les petites communes: réunions d'information et de formation



Description

Sur mandat du canton du Tessin, *Alliance Sud* (groupe de pression réunissant les six principales organisations suisses de coopération) organise des réunions de formation et d'information, principalement dans de petites communes. L'objectif est de sensibiliser la population et les élus au développement durable et à l'Agenda 21 local, et de les former pour mettre en route une démarche de développement durable dans les communes. Il s'agit de susciter dialogues et débats entre la population et le monde politique, et de renforcer le sentiment de responsabilité de la population.

Lien avec le développement durable

Ces réunions communiquent les principes du développement durable. Elles permettent d'intégrer la population à la recherche de nouvelles solutions individuelles pour améliorer la qualité de vie dans les communes en tenant compte de l'environnement et de l'équité sociale.

Mise en œuvre

Pour préparer les réunions, les médias ont attiré l'attention sur la notion de développement durable et sur l'offre de manifestations. *Alliance Sud* attend des communes qu'elles demandent de leur propre initiative à bénéficier de la possibilité d'organiser ces séances. Au moins trois personnes doivent participer à l'organisation. Un représentant de la commune doit être présent à la rencontre. La publicité et le choix du lieu incombent aux communes. *Alliance Sud* prend en charge une grande partie du reste de l'organisation. Les rencontres de trois à quatre heures peuvent être axées sur un thème spécifique. Une introduction théorique sur le développement durable est suivie d'exposés de personnes issues de la commune et du canton. Des idées sont élaborées avec le public et les résultats sont récapitulés. La réunion se conclut habituellement par une partie conviviale agrémentée de productions culinaires de la commune. Par la suite, *Alliance Sud* fournit un soutien supplémentaire sous forme de conseils.

Résultats

Ces réunions ont suscité à ce jour de nombreux débats, ainsi que la création de groupes de travail. A ce jour, il a été possible de toucher plus de 15 communes (comptant entre 400 et 16 000 habitants), dont quelques communes de montagne, une région (env. 9 000 habitants) et un foyer pour handicapés. Le public a été très varié tant du point de vue du niveau de formation et que de la couleur politique. La participation s'est souvent élevée à plus de 60 personnes.

Caractère exemplaire

Les rencontres sont volontairement organisées comme des processus *bottom-up* à caractère participatif. Elles abordent les problèmes principaux des communes. Elles forment non seulement la population, mais aussi les élu(e)s. Elles réunissent des personnes qui se connaissent mais n'ont pas encore eu l'occasion de collaborer. Elles offrent par ailleurs une plate-forme où les femmes peuvent intervenir plus activement dans la vie publique.



Evaluation

L'organisation relativement lourde que requiert chaque rencontre est compensée par les impulsions fécondes dont bénéficient beaucoup de communes. Les réunions permettent d'aborder de façon très ciblée les réalités individuelles, les problèmes et les besoins concrets des communes, non seulement au niveau des thèmes mais aussi de l'organisation (p. ex. service de garde d'enfants, locaux appropriés pour les personnes âgées, heures de réunion adaptées aux agriculteurs et aux politiciens de milice).

La motivation et l'attitude constructive des personnes participant à l'organisation sont des facteurs de réussite déterminants. Il est primordial qu'elles soient disposées à répondre aux besoins individuels et ouvertes à des méthodes non conventionnelles.

Groupes cibles

Exécutifs communaux, population et groupements actifs

Coûts

Env. 40 heures de travail par réunion (préparation, suivi), plus env. 300.– CHF pour l'apéritif (payé en partie par les communes)

Financement

Env. une moitié par Alliance Sud et l'autre par le canton (contribution ponctuelle de l'ARE)

Lieu

Canton du Tessin

Réalisation

Depuis 2003

Contact

Lavinia Sommaruga Bodeo – Alliance Sud, bureau régional, et Association Agenda 21 local Tessin
Via Besso 28, CP 86, 6903 Lugano
Tél. 091 967 33 66, Fax 091 966 02 46 – lavinia.sommaruga@alliancesud.ch

Projets comparables connus

Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du canton du Valais a organisé, avec l'aide de la *Fondation pour le développement durable des régions de montagne* (FDDM) et avec le soutien de l'ARE, trois rencontres pour les communes valaisannes (Bas-Valais, Valais central et Haut-Valais) au printemps 2006. Le thème principal était *Développement durable et communes: exemples concrets de mise en œuvre*. Ces réunions d'une demi-journée avaient pour but de sensibiliser au développement durable et d'offrir l'occasion d'échanger expériences et opinions. Pour donner suite à cette action, des ateliers ont traité des thèmes prioritaires pour les communes. www.fddm.ch

Le canton soutient les communes (1): Réseau de compétence pour le développement durable local



Description

Le canton de Berne soutient les communes dans le cadre du Réseau de compétence pour le développement durable local. Ce réseau favorise une bonne collaboration entre les communes, le canton et des bureaux privés.

Lien avec le développement durable

Le plan directeur cantonal donne mandat au canton de soutenir les communes dans la mise en œuvre du développement durable. Le Réseau y contribue.

Mise en œuvre

Dans le cadre du Réseau, le canton incite les communes à entreprendre des démarches de développement durable, il les conseille et les accompagne dans leur processus. Il veille à garantir la cohérence avec les principes de la Confédération et du canton dans ce domaine. Il encourage à introduire le développement durable dans toutes les activités de la gestion communale, de façon systématique, en définissant, sur la base d'un état des lieux, des objectifs *durables* à long terme des politiques (conception directrice, programme de législation, planification annuelle). L'interlocuteur principal du canton est l'exécutif communal. Le canton soutient aussi financièrement de telles démarches et met à disposition différents outils de travail.

Afin de faire passer le message, des rencontres sont organisées chaque année à l'intention des conseillers municipaux. Y sont présentés non seulement les principes du développement durable, mais surtout les bonnes expériences mises en œuvre au niveau communal.

Résultats

Instrument principal de communication, les rencontres annuelles sont très fréquentées. Une centaine de communes y a été représentée au moins une fois. Ce succès provient du fait que les échanges se basent sur des cas concrets provenant des collectivités publiques.

Des démarches de développement durable sont en cours dans quelque 20 communes du canton. Cinq bénéficient d'un accompagnement. Les besoins en conseils plus que financiers se font sentir.

Caractère exemplaire

Par cette action, le canton apporte un soutien sur mesure aux communes, en tenant compte de leurs besoins. Lors des rencontres annuelles, le rapport entre théorie (peu) et pratique (beaucoup) contribue à leur succès.



Evaluation

Le potentiel du Réseau n'est pas encore entièrement exploité; il n'y a en particulier pas assez de mandataires privés spécialisés dans le domaine du développement durable pour soutenir les communes conformément aux attentes du canton. Les rencontres annuelles pour les communes ont un effet multiplicateur, lorsqu'une démarche est entreprise. L'initiative d'intégrer le développement durable dans la politique communale doit cependant venir de la commune.

Groupes cibles

En priorité les exécutifs communaux

Coûts

Soutien aux communes (y compris rencontres annuelles): env. 30 à 35% de poste

Financement

Canton de Berne

Lieu

Canton de Berne

Réalisation

Rencontres annuelles pour les communes depuis 1999

Contact

Monique Kissling-Abderhalden – Office de la coordination environnementale
et de l'énergie du canton de Berne
Reiterstrasse 11, 3011 Berne
Tél. 031 633 36 55, Fax 031 633 36 60

Information

www.be.ch/ae

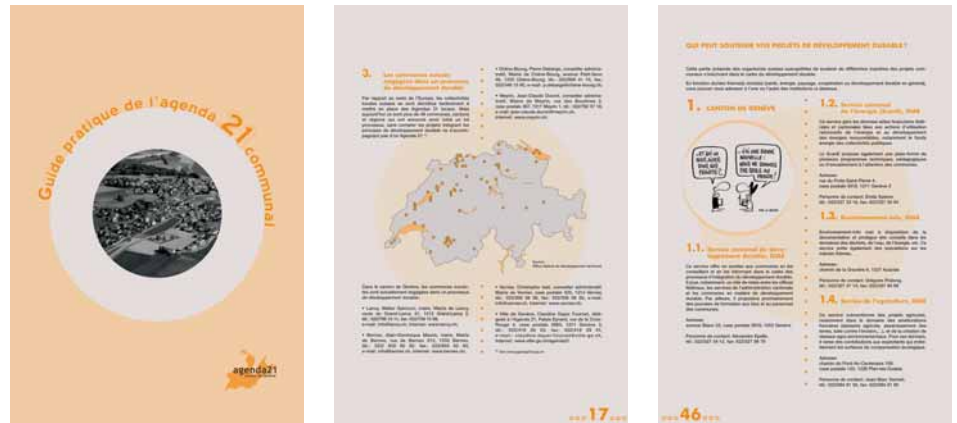
Projets comparables connus

Sur mandat du Conseil d'Etat, le Service de la protection de l'environnement et de l'énergie (AUE) du canton de Bâle-Campagne a développé le programme d'encouragement *Impuls 21*, en collaboration avec l'Association des communes de Bâle-Campagne (VBLG) et le bureau privé nateco. Ce programme doit motiver les communes à organiser leurs activités quotidiennes en fonction du développement durable. Sa mise en œuvre s'effectue en quatre étapes: 1 – l'information aux communes intéressées, 2 – l'analyse de la durabilité des activités communales actuelles et futures, 3 – une déclaration d'engagement pour le développement durable et 4 – la mise en œuvre. *Impuls 21* apporte un soutien en priorité sous la forme de services (p. ex. modération pour l'analyse de la durabilité, transmission d'informations et conseil). Huit communes sont actuellement engagées. L'efficacité de cette action est due en particulier au fait qu'elle se fonde sur les structures communales existantes et que l'on peut procéder par étapes. Le recours à une analyse de la durabilité au moyen d'un instrument facilite la compréhension du développement durable de manière concrète. A ce jour, les réactions sont très positives. L'implication de l'association (VBLG) contribue également à favoriser l'acceptation. Informations supplémentaires: www.impuls21.ch

Le canton soutient les communes (2): Guide pour l'agenda 21 communal



Description	Le canton de Genève a édité en 2002 le <i>Guide pratique de l'agenda 21 communal</i> . Cette brochure propose aux communes des informations et des méthodes pour mettre en œuvre des démarches de développement durable, de type Agenda 21.
Lien avec le développement durable	Ce guide a été élaboré dans le cadre de la loi cantonale sur l'action publique en vue d'un développement durable (agenda 21). Il doit contribuer à la mise sur pied d'Agenda 21 dans les communes du canton de Genève.
Mise en œuvre	Le Service cantonal du développement durable a reçu de l'exécutif le mandat de créer un guide. Il en a confié la réalisation à l'organisation non gouvernementale <i>equiterre</i> , qui a collaboré avec un groupe d'accompagnement composé de représentants des communes et du service cantonal. Les expériences existantes ont servi de base et les besoins des communes ont été pris en compte. Le guide expose les principes du développement durable et de l'Agenda 21 ainsi que les bases légales cantonales et fédérales. Il présente les avantages d'une telle démarche. Il décrit les différentes étapes ainsi que les instruments à disposition et montre les domaines d'intervention possibles. Il fournit d'autres informations utiles (liste des services cantonaux et fédéraux qui soutiennent ces démarches, offres de formation, bibliographie, etc.). La diffusion s'est faite à large échelle et de manière ciblée: le guide a été envoyé à tous les maires et membres de l'exécutif des communes genevoises, ainsi qu'à chaque législatif (en 10 exemplaires). Il a par ailleurs fait l'objet d'une présentation spécifique dans les communes. Il est téléchargeable par chacun sur le site Internet du canton.
Résultats	Les réactions ont été très positives et la demande, en particulier de la part des exécutifs, très importante. Environ 2000 exemplaires ont été envoyés à ce jour. Grâce aux bases méthodologiques, aux instruments et aux exemples qu'elle fournit, cette publication s'utilise toujours comme introduction pratique au développement durable de la commune. A l'heure actuelle, 80% des habitants du canton de Genève vivent dans une commune disposant d'un Agenda 21 (12 communes). Le guide a contribué à accélérer cette évolution.
Caractère exemplaire	Le <i>Guide pratique de l'agenda 21 communal</i> contient des informations détaillées sur le développement durable. La théorie et la pratique y sont très équilibrées. Les explications relatives aux processus administratifs – condition importante pour mettre en œuvre des démarches de développement durable – sont particulièrement utiles.



Evaluation

Ce guide est utile en particulier parce qu'il transmet aux politiciens communaux des connaissances de base sur le développement durable. Indirectement, la prise de conscience s'est aussi étendue à la population. La communication efficace à toutes les communes du canton (exécutif et législatif) a constitué un facteur de succès important. Cependant, même si un tel ouvrage constitue une aide aux communes pour légitimer un Agenda 21, il ne peut que guider les premiers pas. D'autres mesures sont en effet nécessaires, dont un soutien financier et un accompagnement externe individualisé.

Groupes cibles

Communes du canton de Genève

Coûts

25 000.– CHF

Financement

Canton de Genève

Lieu

Canton de Genève (quelques communes d'autres cantons romands)
Canton du Tessin (www.ti.ch/dt/dstm/ss/Temi/sviluppo_sostenibile/documenti/guida_part_A21L.pdf)

Réalisation

Année de parution: 2002; env. 1 année d'élaboration

Contact

Alexandre Epalle – Service du développement durable du canton de Genève
Avenue Blanc 53, 1202 Genève
Tél. 022 327 34 12, Fax 022 327 89 79 – alexandre.epalle@etat.ge.ch

Information

www.geneve.ch/agenda21/

Projets comparables connus

- L'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne a élaboré deux documents pour soutenir les communes bernoises (téléchargeables sous www.bve.be.ch/site/fr/aeu)
 - 1 *Vade-mecum*: aperçu du développement durable au niveau international, national et communal, indications pratiques pour les actions au niveau local.
 - 2 *Introduction à la politique communale axée sur le développement durable*, 2006 (seulement en allemand)
- Le Service du développement durable du canton de Genève a publié un guide pratique à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME): *PME et développement durable*, 2003. www.ge.ch/agenda21/pme/

Sensibiliser l'administration cantonale: Séminaire pour les cadres



Description

En 2005, le séminaire annuel des cadres du canton d'Argovie a été consacré au thème *Développement durable, économie-société-environnement*. Il a montré aux participants le rapport entre leur travail quotidien et le développement durable. Il leur a également présenté les principes qui sous-tendent l'évolution à long terme de processus dynamiques interdépendants et la façon de les aborder. Un instrument de modélisation a été introduit sous une forme ludique. Une place importante a été accordée aux échanges entre départements.

Lien avec le développement durable

Ce thème avait été choisi en raison de la publication prochaine du Rapport cantonal sur le développement durable. Le but du séminaire était d'ancrer les idées du développement durable dans l'administration. L'accent a été mis sur la nécessité de penser en réseau et à long terme.

Mise en œuvre

La manifestation, organisée par le Département des constructions, des transports et de l'environnement, était obligatoire pour les cadres supérieurs et les chefs de service de l'administration (env. 80 personnes). La mise en œuvre a été du ressort de plusieurs départements et de l'Etat-major Développement durable.

Au début du séminaire, un questionnaire sur le bilan CO₂ personnel a impliqué directement chaque participant. Il a été suivi de discussions en plénum, de tables rondes et d'exposés de chefs d'entreprise et de politiciens. Lors de sept ateliers (p. ex. énergie, intégration sociale), des pronostics sur l'évolution du canton au cours des 30 prochaines années ont été établis grâce à des modélisations et des recommandations en ont été tirées. Les conflits d'objectifs et les évolutions non prévisibles ont aussi été abordés. La direction de projet a choisi les thèmes des ateliers en accord avec les départements, en se basant sur le rapport sur le développement durable. La conclusion a consisté en une synthèse des problématiques intersectorielles (p. ex. gestion du savoir), ainsi que des contributions possibles des participants.

La manifestation *Nachhaltigkeit zum Zmittag* a été créée afin de poursuivre la réflexion sur le thème du développement durable et de fournir de nouvelles suggestions pour le travail quotidien. Deux fois par an, les cadres et les collaborateurs intéressés se rencontrent pendant la pause de midi pour des exposés et des échanges informels.

Résultats

Le séminaire pour les cadres a rencontré un écho très positif. On y a parlé de savoirs déterminants pour l'avenir et réfléchi ensemble au futur. Désormais, les idées émises interviennent davantage dans le travail quotidien et dans la planification à moyen et long terme. Grâce aux groupes de réflexion interdépartementaux, les horizons ne se limitent plus à la gestion administrative sectorielle.



Caractère exemplaire

Le séminaire des cadres a étudié des thèmes importants pour l'avenir du canton. Les participants ont mené une réflexion intense sur le thème du développement durable. Une méthode leur a été transmise pour réfléchir à plus long terme et de façon interdisciplinaire. La série de manifestations *Nachhaltigkeit zum Zmittag* confère au processus la continuité nécessaire.

Evaluation

Le séminaire a fourni de précieuses suggestions pour le travail interne de l'administration. Il a permis de réunir des personnes issues de plusieurs départements et d'ancrer le thème du développement durable auprès des cadres, justifiant ainsi un investissement en temps et financier assez élevé pour son organisation. La série de manifestations *Nachhaltigkeit zum Zmittag* poursuit la réflexion sur ce thème au prix d'efforts comparativement modestes. L'accès à une formation continue gratuite et les échanges d'idées informels motivent les participants. L'impossibilité d'atteindre toutes les personnes cibles constitue cependant une lacune.

Groupes cibles

Cadres supérieurs et chefs de service de l'administration

Coûts

Séminaire pour les cadres: temps de travail pour la préparation, honoraires des conférenciers, temps de présence des cadres et restauration

Financement

Canton d'Argovie

Lieu

Canton d'Argovie (organisation: Engelberg)

Réalisation

Séminaire pour les cadres: du 19 au 21 janvier 2005 (deux jours et demi)
Plusieurs mois de préparation

Contact

Richard Maurer – chef du Département des constructions, des transports et de l'environnement du canton d'Argovie
Entfelderstrasse 22, 5001 Aarau
Tél. 062 835 34 61, Fax 062 835 34 59 – richard.maurer@ag.ch

Rapport sur le développement durable: situation dans le canton d'Argovie



Description

Le rapport *Développement durable dans le canton d'Argovie* présente une vue d'ensemble des effets des activités administratives et politiques sur le développement durable du canton. Pour les trois dimensions (économie, société et environnement), dix domaines centraux ont été définis. Pour chacun d'eux, un postulat a été formulé, un indicateur déterminé et un objectif fixé. Par là, les évolutions futures souhaitables ou non, ainsi que les interdépendances et les conflits d'objectifs ont pu être mis en évidence. Le rapport se focalise en outre sur six thématiques corrélées entre elles (en bleu dans la figure ci-après) et montre les liens entre les défis futurs.

Lien avec le développement durable

Le rapport constitue une des bases de la planification politique du canton d'Argovie à moyen et long terme (en lien avec *Lignes directrices de développement* et le *Plan des tâches et des finances*). Il fournit des indications pour la vérification des objectifs et le contrôle de l'efficacité à long terme en matière de développement durable. Grâce au recoupement avec le *Cercle Indicateurs* (www.are.admin.ch), il est en outre possible d'établir une comparaison avec l'évolution d'autres cantons.

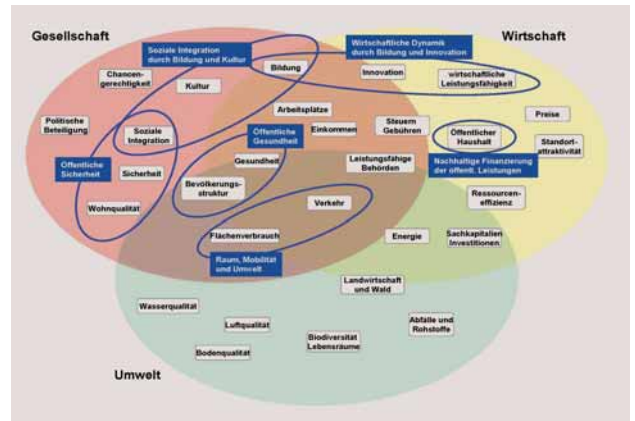
Mise en œuvre

Le rapport a été établi à la demande du Conseil d'Etat argovien. Le projet a été placé sous la responsabilité de la direction du Service paysage et eaux du Département des constructions, des transports et de l'environnement. L'Etat-major Développement durable a été responsable de la rédaction. Le document a fait l'objet d'une communication soignée au sein de l'administration.

Résultats

Sur la base de ce rapport, les défis en termes de développement durable ont été repris dans les *Lignes directrices de développement* et dans le *Plan des tâches et des finances* (AFP). Le système d'indicateurs du développement durable a été intégré à l'AFP et le principe de durabilité a été ancré dans la *Loi sur la gestion des tâches et des finances axée sur l'efficacité* (§2 GAF). D'importants rapports stratégiques – par exemple sur le développement territorial, la mobilité ou l'énergie – ont été orientés sur le développement durable. De plus, le rapport a été pris en compte plusieurs fois dans les messages du Conseil d'Etat au Parlement cantonal.

Depuis ce rapport, une partie de la formation continue et de la communication du canton est axée sur le développement durable (p. ex. séminaire pour les cadres de l'administration ou thème prioritaire dans la formation de base des enseignants à la Haute école pédagogique d'Argovie).



Caractère exemplaire

Grâce au rapport, le canton a réfléchi au développement durable de manière approfondie. Il a pu promouvoir une pensée interdisciplinaire et à long terme. Le fait qu'il soit intégré au cycle de planification et de contrôle du canton et associé à un outil d'évaluation de la durabilité pour les grands projets est exemplaire. Cette intégration dans les instruments de planification habituels, combinée à une communication active à l'intention du monde politique et du public, a renforcé le caractère contraignant du rapport.

Evaluation

Bien que les données et les sets d'indicateurs existaient déjà, le travail a été relativement important pour établir ce premier rapport. Mais les bénéfices retirés sont importants. Le rapport fournit des arguments pour les discussions au sein de l'administration et favorise une pensée interdisciplinaire axée sur le long terme. De ce fait, il permet aussi d'éviter des coûts consécutifs à de mauvaises décisions. La motivation des responsables a été un facteur central de succès de même que la participation de tous les départements et de la chancellerie.

Groupes cibles

Elus, administration cantonale et grand public

Coûts

Env. un poste à 100% pendant un an, le temps de travail des experts internes de l'administration et des cadres, ainsi qu'un peu de matériel

Financement

Canton d'Argovie

Lieu

Canton d'Argovie

Réalisation

Première édition publiée le 1^{er} mars 2005

Contact

Susanna Bohnenblust – Kanton Aargau, nachhaltigkeitAargau
Bahnhofplatz, 5001 Aarau
Tél. 062 832 72 80, Fax 062 832 72 10 – susanna.bohnenblust@ag.ch

Information

www.naturama.ch/projekte/nachhaltigkeit

Projets comparables connus

- Le rapport *Zukunft Basel konkret* sur le développement durable du canton de Bâle-Ville a été publié en 2005 par le Conseil d'Etat. Les 21 indicateurs sont mis à jour chaque année et font partie intégrante de l'instrument de planification du Conseil d'Etat. www.statistik.bs.ch/kennzahlen/nachhaltigkeit
- Le rapport *Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud*, publié en 2006, se fonde sur 90 indicateurs pour montrer où se situe le canton sur la voie du développement durable. www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable
- Le rapport *Zürich – Stadt mit Weitsicht* publié par le Service d'urbanisme de la Ville de Zurich met en évidence l'évolution de celle-ci au moyen de 21 indicateurs. www.stadt-zuerich.ch/internet/fste/home/nachh_entw_top/nachhaltigkeitsbericht.html

Stratégie cantonale de développement durable: *communication de Bâle-Campagne*



Description

La *Stratégie de développement durable 2003 à 2007 du canton de Bâle-Campagne* a vu le jour à la demande du Conseil d'Etat. La brochure *Développement durable dans le canton de Bâle-Campagne* a pour but de communiquer sur la stratégie et les actions cantonales qui en découlent.

Lien avec le développement durable

La stratégie fait suite à une recommandation du *Forum du développement durable* (comité consultatif composé d'experts internes et externes à l'administration) formulée dans son rapport d'experts sur le développement durable dans le canton. Son élaboration répond par ailleurs à un mandat inscrit dans la constitution cantonale. Elle a pour but d'ancrer le développement durable dans le canton et sert de ligne directrice pour les activités politiques et administratives.

Mise en œuvre

La stratégie a été élaborée par le Service de l'environnement et de l'énergie (AUE). Elle a ensuite été soumise aux autres services administratifs ainsi qu'aux organisations intéressées. Son contenu a été fixé dans le rapport d'experts établi au préalable. On s'est efforcé de la faire coïncider avec la stratégie du Conseil fédéral. Les domaines d'intervention y sont définis, tout comme la mise en œuvre et les mesures d'accompagnement (responsabilités, structures, contrôle des résultats). En partant de l'idée que les structures existantes suffisent pour des processus de démocratie directe (p. ex. Agenda 21), on a délibérément créé un instrument destiné à l'administration et au monde politique.

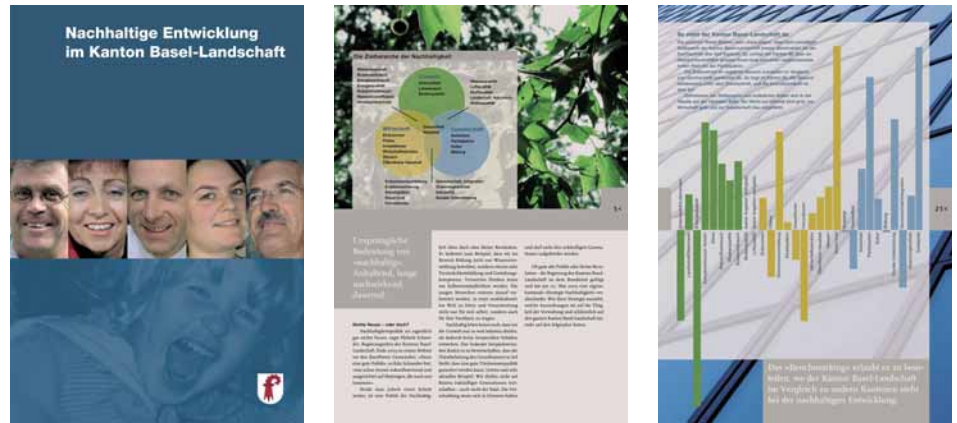
La stratégie a été expliquée dans les médias. Une soirée d'information a également permis de présenter le concept de développement durable, les activités en cours dans ce domaine et la stratégie elle-même aux députés du Grand conseil.

Résultats

La stratégie revêt une grande importance pour la mise en œuvre du développement durable, puisqu'elle définit des valeurs indicatives pour les activités de l'administration et du gouvernement. Le pouvoir législatif intègre de plus en plus souvent cette orientation durable au moment d'évaluer les décisions.

Caractère exemplaire

La stratégie est un instrument politiquement fondé qui non seulement justifie les décisions prises au nom du développement durable, mais crée aussi une légère pression en faveur de celui-ci. L'efficacité du document est encore accrue par le fait qu'il définit clairement les responsabilités. Il constitue par ailleurs un moyen important pour faire connaître les projets politiques du canton.



Evaluation

Comme instrument de base utilisable dans de nombreux domaines, la stratégie est très utile pour mettre en œuvre le développement durable. Le fait qu'elle soit adaptée aux besoins effectifs du canton est primordial pour son succès. Une vaste consultation a en outre assuré qu'elle soit bien acceptée (décisions du Conseil d'Etat, intégration d'experts internes et externes). Un de ses atouts essentiels est qu'elle garantit et justifie la démarche de développement durable à plus long terme, indépendamment des aléas politiques. Toutefois, un séminaire d'approfondissement aurait pu accroître encore son efficacité.

Groupes cibles

Elus et personnel de l'administration

Coûts

Elaboration de la stratégie: env. 20 000.– à 25 000.– CHF (y compris jetons de présence)

Financement

Canton de Bâle-Campagne

Lieu

Canton de Bâle-Campagne

Réalisation

Elaboration: 2000–2003

Contact

Thomas Ilg – Service de l'environnement et de l'énergie (AUE), responsable administratif, en charge du développement durable
Tél. 061 925 54 62, Fax 061 925 69 84 – thomas.ilg@bl.ch
Rheinstrasse 29, case postale, 4410 Liestal

Information

www.baselland.ch

Projets comparables connus

Le Conseil d'Etat du canton de Soleure a adopté en 2005 son *Programme prioritaire de promotion d'un développement durable dans le canton de Soleure 2006–2008*. Ce programme définit des lignes directrices, des objectifs, des mesures prioritaires et des indicateurs. www.agenda21-so.ch